CHAPITRE III

LES ALLOMORPHIES À CONSONNE LATENTE

1. Position du problème

Les allomorphies reposant sur l'alternance entre une forme dite "longue" et une forme dite "courte" frappent un grand nombre de morphèmes en français. On les rencontre en effet :

– sur des morphèmes adjectivaux :

[lɑ̃], [lɑ̃t], [lɑ̃t-œʀ]	*lent, lente, lenteur*
[ba], [bas], [bas-ɛs]	*bas, basse, bassesse*
[lɔ̃], [lɔ̃g], [lɔ̃g-œʀ]	*long, longue, longueur*
[blɑ̃], [blɑ̃ʃ], [blɑ̃ʃ-i]	*blanc, blanche, (il) blanchit*
[fʀwa], [fʀwad], [fʀwad-əmɑ̃]	*froid, froide, froidement*

– sur des morphèmes nominaux :

[ʃɑ̃], [ʃɑ̃t]	*chant, (il) chante*
[bɔʀ], [bɔʀd]	*bord, (il) borde*
[plɔ̃], [plɔ̃b-aʒ]	*plomb, plombage*
[li], [lit-əʀi]	*lit, literie*
[galo], [galɔp-e]	*galop, galoper*

– sur des morphèmes verbaux :

[paʀ], [part-ɔ̃]	*(il) part, (nous) partons*
[pyni], [pynis-ɔ̃]	*(il) punit, (nous) punissons*
[li], [liz-ɔ̃]	*(il) lit, (nous) lisons*

[dɔʀ], [dɔʀm-ɔ̃]	*(il) dort, (nous) dormons*
[sɥi], [sɥiv-ɔ̃]	*(il) suit, (nous) suivons*

– sur des morphèmes grammaticaux (articles, pronoms, prépositions, conjonctions, etc.) :

[se], [sez]	*ces plantes, ces enfants*
[le], [lez]	*je les vois, je les écoute*
[nu], [nuz]	*nous mangeons, nous écoutons*
[dɑ̃], [dɑ̃z]	*dans trois jours, dans un an*
[kɑ̃], [kɑ̃t]	*quand je mange, quand il mange*

– sur des affixes dérivationnels et flexionnels :

[de], [dez]	*défaire, désorienter*
[me], [mez]	*méconnaissance, mésentente*
[pal-o], [pal-ɔt]	*pâlot, pâlotte*
[gʀɑ̃d-il], [gʀɑ̃d-is-ɔ̃]	*il grandit, nous grandissons*
[al-ɔ̃], [al-ɔ̃z]	*nous allons, allons-y.*

Comme le montrent ces exemples, ces allomorphies se manifestent d'une part à la faveur d'opérations d'affixation, tant dérivationnelles que flexionnelles (cf. *lent, lenteur* ; *gros, grosse*), d'autre part en contexte de liaison (*je les vois, je les écoute*). Nous allons commencer par nous pencher sur le problème des adjectifs du type de ceux listés ci-dessus.

2. Une consonne comme morphème flexif du féminin ?

Il existe en français un grand nombre d'adjectifs de ce type. Les consonnes qui interviennent le plus souvent dans ces alternances, dites **consonnes latentes**, sont [t], [d], [s] et [z]. En voici quelques exemples :

petit - petite, étroit - étroite, fort - forte, plat - plate, court - courte
profond - profonde, blond - blonde, rond - ronde, couard - couarde, bâtard - bâtarde
gras - grasse, gros - grosse, doux - douce, pervers - perverse, divers - diverse
mauvais - mauvaise, jaloux - jalouse, gris - grise, fameux - fameuse, creux - creuse.

À considérer la seule réalité orale, on constate que la forme féminine de ces adjectifs est toujours la forme longue, et la forme masculine la forme courte. Certains linguistes en ont inféré que la consonne finale de la forme féminine pouvait être analysée comme une marque du genre féminin, autrement dit comme un morphème de flexion (cf. par exemple Durand 1936). Cette analyse entraîne deux conséquences. D'une part, elle revient à considérer que les

consonnes latentes ne font pas partie du lexème adjectival ; d'autre part, elle conduit à admettre que le flexif du féminin de ces adjectifs est sujet à suppléтisme. Il prendrait la forme [-t] avec des adjectifs comme *lent, petit, étroit* ; la forme [-d] avec des adjectifs comme *froid, profond, blond* ; la forme [-s] avec des adjectifs comme *bas, gras, gros* ; et la forme [-z] avec des adjectifs comme *mauvais, jaloux, gris*. Cette même analyse conduit du même coup à répartir les adjectifs en classes flexionnelles, selon la consonne qu'ils utilisent comme allomorphe pour marquer le féminin. Il y aurait ainsi des adjectifs à féminin en [-t], des adjectifs à féminin en [-d], etc. ; et ceci, en plus des adjectifs invariables, comme *lisse, vide, morne* ; des adjectifs présentant une alternance consonantique, comme *vif, bref, sec* ; des adjectifs présentant une alternance (voyelle nasale) ~ (voyelle orale + consonne nasale), comme *bon, fin* ou *brun* ; et d'autres classes encore manifestant une forme productive d'alternance morphophonologique.

Toutefois trois arguments au moins plaident contre cette analyse des consonnes latentes.

Le plus décisif est le fait que les consonnes latentes sont celles-là mêmes qui apparaissent quand le lexème adjectival fait l'objet d'une dérivation. On a en effet un [t] non seulement dans *lente*, mais aussi dans *lenteur, lentement*, etc. ; un [d] non seulement dans *froide*, mais aussi dans *froidement, froidure*, etc. ; un [s] non seulement dans *douce*, mais aussi dans *adoucir, doucement*, etc. ; et un [z] non seulement dans *creuse*, mais aussi dans *(nous) creusons, creusement*, etc. Or, on ne voit pas pourquoi ces noms, verbes ou adverbes comporteraient un flexif du féminin ! Accessoirement, on observe également que ces mêmes consonnes peuvent apparaître en contexte de liaison devant un nom masculin : cf. *petit ami, saint homme, mauvais instrument, long hiver*. Ces observations incitent de toute évidence à conclure que les consonnes latentes font pleinement partie du morphème adjectival, et ne sont par conséquent pas des morphèmes flexionnels.

Un second argument, moins décisif, est qu'il existe d'autres consonnes qui sont responsables du même type d'alternance. Certains des exemples donnés plus haut le montraient déjà : [g] (*long - longue*), [ʃ] (*franc - franche*), notamment. Dès lors, on imagine assez mal qu'un même morphème puisse être représenté par autant d'allomorphes et, de surcroît, par des allomorphes aussi différents les uns des autres. Il faut prendre ici en considération qu'un morphème est une sorte d'unité pratique, dotée d'une représentation psychique présentant un minimum de consistance et de stabilité. Or une telle variation paraît difficilement compatible avec ce type de propriété.

Le troisième argument est que les allomorphies à consonne latente ne concernent pas que les adjectifs. La liste donnée au début du présent chapitre le montre clairement. Ce point donne à penser qu'il doit exister un

principe plus général à même de rendre compte de l'ensemble du phénomène. On observera à cet égard que les consonnes impliquées dans ces allomorphies sont pratiquement toujours des consonnes non sonantes[1] (dites aussi obstruantes), soit :

[p], [b], [t], [d], [k], [g], [s], [z], [f], [v], [ʃ], [ʒ].

3. L'hypothèse d'un morphème soustractif

Une autre hypothèse, visant également à rendre compte du rapport entre ces alternances et le genre grammatical de l'adjectif, a été avancée par Bloomfield (1933). Elle consiste en quelque sorte à inverser l'analyse de Durand et à postuler l'existence d'un morphème "par soustraction" dans la forme masculine.

L'idée de Bloomfield est la suivante. Puisque les consonnes latentes des adjectifs listés ci-dessus ne sauraient raisonnablement être considérées comme des flexifs et que, néanmoins, l'opposition entre forme longue et forme courte apparaît bien marquer la distinction des genres grammaticaux, rien n'empêche de considérer que la forme féminine est monomorphémique, et que c'est le genre masculin qui fait l'objet d'une marque morphologique. Cette marque consisterait alors en l'absence de la consonne finale. Ainsi, la forme longue [fʀwad] serait la forme lexicale complète (la forme de base), monomorphémique ; tandis que [fʀwa] signalerait, par soustraction de la consonne finale [d], le signifié grammatical « masculin », et serait donc un mot bimorphémique. Le morphème grammatical « masculin » résiderait précisément dans cette absence, dans cette soustraction (d'où l'appellation de **morphème soustractif**). Soit :

forme lexicale complète, monomorphémique [fʀwad]
forme lexicale + morphème soustractif « masculin » [fʀwa-Ø].

On notera que cette hypothèse fait du masculin la forme marquée (même s'il s'agit d'une marque soustractive) et du féminin la forme non marquée (celle qui ne comporte pas d'information de genre, si ce n'est par contraste avec la forme masculine).

L'explication de Bloomfield évite ainsi la difficulté rédhibitoire que rencontrait l'analyse de Durand (le non-rattachement de la consonne latente à la base adjectivale), tout en liant le problème des consonnes latentes à celui du marquage du genre grammatical. En revanche, elle laisse complètement inexpliquée la généralité du phénomène de la consonne latente.

1. Les consonnes sonantes étant [ʀ], [l] ainsi que les consonnes nasales, à savoir [m], [n], [ɲ], [ŋ].

4. La règle de troncation de Schane-Dell

À la fin des années soixante, suite aux développements de la phonologie et de la morphophonologie génératives, a été proposée la règle dite de **troncation des consonnes finales** (cf. Schane 1967, Dell 1973). Cette règle se présente comme une tentative de rendre compte à la fois de l'ensemble des allomorphies à consonne latente (et pas seulement de celles que présentent les adjectifs), et du phénomène de la liaison en français[2]. Moyennant une hypothèse relativement peu coûteuse, elle permet également de rendre compte de la différence entre les formes masculine et féminine des adjectifs à consonne latente.

4.1. Principe et conditions

La règle de troncation est conçue comme une règle d'effacement. Son "entrée" est la forme longue, et la règle spécifie dans quelles conditions cette forme doit être amputée de sa consonne finale. Ces conditions sont les suivantes (nous donnons ici la version présentée par Dell 1973 : 182) :

Le morphème est amputé de sa consonne latente...

(i) quand il est suivi d'une frontière de mots "forte" ;

(ii) quand il est suivi d'une frontière de mots "faible" et que le mot suivant est à initiale consonantique ;

(iii) quand il est suivi, à l'intérieur du même mot, d'un morphème à initiale consonantique.

Examinons ces conditions.

On sait qu'en français, le phénomène de la liaison est tributaire non seulement de l'environnement phonologique immédiat, mais aussi du type de relation syntaxique que le mot considéré entretient avec le mot qui le suit. Autrement dit, l'un des facteurs du choix de l'allomorphe long ou de l'allomorphe court n'est autre que la syntaxe. Les deux premières conditions ci-dessus retiennent deux types de relations syntaxiques : celles qui existent entre deux constituants contigus à l'intérieur d'un même syntagme (**frontière faible**) ; et celles qui existent entre deux constituants contigus

2. Essentiellement, comme on va le voir, des liaisons systématiques et des liaisons sporadiques. On entend ici par **systématiques** les liaisons qui sont en principe toujours réalisées (celles que les ouvrages normatifs appellent "obligatoires"), par **sporadiques** celles qui ne sont qu'exceptionnellement réalisées (les "interdites"), et **variables** les autres (les liaisons "facultatives" des ouvrages normatifs). Notons cependant que cette répartition en trois catégories est très insatisfaisante, en raison de son excessive rigidité.

appartenant à des syntagmes distincts (**frontière forte**). De fait, et en simplifiant quelque peu, on peut considérer comme "faibles" les frontières suivantes :

– à l'intérieur d'un syntagme nominal : entre le déterminant et l'élément qui le suit (nom ou adjectif), entre la préposition et le déterminant, ainsi qu'entre l'adjectif et le nom lorsque l'adjectif précède le nom ;

– à l'intérieur du syntagme verbal : entre le pronom personnel et le verbe, que le pronom précède immédiatement ou suive immédiatement le verbe.

La condition (ii) établit que dans tous ces cas, la consonne latente est effacée si le mot suivant commence par une consonne ; sinon elle est maintenue (d'où réalisation de la liaison). Cette condition explique donc les alternances suivantes :

***les** ennuis / **les** rêves*
***dans** un an / **dans** trois jours*
*un **petit** éléphant / un **petit** chien*
***ils** ont / **ils** vont*
*je **les** attends / je **les** regarde*
***mangeons**-en / **mangeons**-les.*

Dans chacun de ces exemples, il y a une frontière de mot "faible" entre le mot signalé en gras et le mot suivant. Quand ce dernier commence par une consonne, le mot en gras est amputé de sa consonne finale (d'où absence de liaison).

Toutes les autres frontières de mots sont fortes. Elles sont donc soumises à la condition (i) : la consonne latente y est toujours effacée, quelle que soit la consonne initiale du mot suivant. Nous reviendrons plus loin sur cette condition, qui de toute évidence ne donne pas de la réalité observée une description satisfaisante.

Quant à la condition (iii), elle permet d'expliquer les alternances entre forme longue et forme courte à l'intérieur d'un mot. Soit :

***plomb** / **plomb**age*
***dé**faire / **dés**orienter*
*grandit / grand**iss**ons*
***petits** éléphants / **petit** éléphant.*

La troncation de la consonne finale n'a pas lieu dans le cas de *plombage*, car le [b] est suivi d'un affixe à initiale vocalique [-aʒ]. En revanche, le [z] du préfixe [dez-] est maintenu dans *désorienter*, et effacé dans *défaire*, conformément à la condition (iii). Le fait que ce soit systématiquement la forme longue des morphèmes lexicaux qui est utilisée quand il y a dérivation par

suffixation, s'explique par la forme des suffixes du français, qui sont pratiquement tous à initiale vocalique.

Le troisième exemple doit être segmenté : [gʀɑ̃d-i-t] / [gʀɑ̃d-is-õz]. L'allomorphie qui nous intéresse ici est celle qui touche le suffixe [-i-] ~ [-is-], qui opère sur une base adjectivale et la transforme en verbe. Dans le cas de [gʀɑ̃d-i-t], et conformément à la condition (iii), c'est la forme courte qui est actualisée. Tandis que dans [gʀɑ̃d-is-õz], c'est la forme longue, car le flexif de 1ère personne du pluriel est à initiale vocalique[3].

Dans le quatrième exemple, le [-z] de *petits* est un flexif de pluriel. Il est maintenu, car le mot suivant est à initiale vocalique. La forme longue [pətit] précède donc immédiatement un flexif consonantique et se voit appliquer la condition (iii), qui l'ampute de sa consonne finale. Cette condition n'est pas réalisée dans *petit éléphant*. Dans une séquence comme *petits chiens* ([pətiʃjɛ̃]), le flexif de pluriel serait effacé en vertu de la condition (ii) (*chien* est à initiale consonantique), ce qui met la consonne finale de *petit* en contact avec l'initiale consonantique de *chien*. La consonne finale de *petit* serait ainsi à son tour soumise à la condition (ii), donc effacée. Ce qui est conforme aux données observées.

Comme on le voit, cette règle distingue trois types de frontières de morphèmes.

Soit maintenant les conventions de notation suivantes :

##	= frontière "forte"
#	= frontière "faible"
+	= frontière entre morphèmes à l'intérieur d'un même mot
{–son}	= consonne non sonante
→	= est transformé en...
Ø	= élément zéro
/	C'est un signe de séparation. A droite de cette barre oblique figurent des indications sur le ou les contextes dans lesquels la transformation a lieu. La barre horizontale indique la position qu'occupe le segment à modifier par rapport au contexte. Dans la règle ci-dessous, ce segment (un phonème non sonant) précède immédiatement les contextes indiqués entre accolades.

La règle de troncation peut dès lors s'écrire comme suit :

$$\{\text{–son}\} \rightarrow \emptyset \; / \; \text{——} \; \begin{Bmatrix} \#\# \\ \#C \\ +C \end{Bmatrix}$$

3. Le [z] final du flexif de 1ère personne du pluriel, de même que le [t] de la 3e personne du singulier sont eux-mêmes soumis à la règle de troncation. D'où *il grandit / grandit-il*, etc.

Ce qui se lit : *tout phonème non sonant est effacé s'il est immédiatement suivi : (i) soit d'une frontière de mots "forte", (ii) soit d'une frontière de mots "faible" suivie d'un mot à initiale consonantique, (iii) soit d'une frontière de morphème interne au mot, suivie d'un morphème à initiale consonantique.*

4.2. Le morphème flexif du féminin [-ə]

Pour rendre compte du maintien de la consonne finale dans la forme féminine des adjectifs, on postulera l'existence d'un morphème flexif du féminin [-ə] (schwa)[4]. De telle sorte que la forme "profonde" de *petite* sera représentée [pətit+ə], celle de *longue* [lɔ̃g+ə], etc. Schwa étant vocalique, il bloque l'application de la règle de troncation dans des séquences comme :

longue carrière [lɔ̃g+ə#kaʀjɛʀ]
petites histoires [pətit+ə+z#istwaʀ].

Sans cette voyelle, la première de ces séquences serait en effet prononcée [lɔ̃kaʀjɛʀ], par application de la condition (ii) ; et la seconde [pətizistwaʀ], par application de la condition (iii). Le fait de partir des formes indiquées ci-dessus empêche ces conditions de s'appliquer, les contextes #C et +C requis par la règle n'étant pas réalisés.

Rappelons que schwa est par définition un segment vocalique latent (c.-à-d. dont la prononciation n'est pas toujours réalisée). Une séquence comme *longue carrière* est donc susceptible d'être prononcée [lɔ̃gœkaʀjɛʀ] ou [lɔ̃gkaʀjɛʀ].

4.3. Le morphème dérivationnel verbal [-ə]

La comparaison du nom *chant* et de la forme verbale *(il) chante*, du nom *bord* et de la forme verbale *(il) borde*, et de beaucoup d'autres exemples semblables, suggère que le maintien de la forme longue du morphème lexical dans ces verbes est la conséquence, ici aussi, d'un segment vocalique non immédiatement observable. On postulera donc l'existence, dans les cas de ce type, d'un suffixe dérivationnel [-ə] permettant de dériver le radical verbal à partir d'une base nominale ou adjectivale. C'est ce segment vocalique qui empêche la condition (iii) de s'appliquer, et qui explique le maintien de la forme longue du morphème lexical. La forme "profonde" du radical verbal de ces verbes est donc, dans cette hypothèse, bimorphémique ; soit : [ʃɑ̃t+ə], [bɔʀd+ə], etc. C'est sur ce radical que viennent s'adjoindre

4. En accord sur ce point avec une assez longue tradition. Voir à ce propos Dell (1973 : 178).

les flexifs de temps et de personne. Voici une petite liste d'exemples qui relèvent de cette analyse :

prêt – (il) prête, fouet – (il) fouette, abus – (il) abuse, gris – (il) grise, amas – (il) amasse, débarras – (il) débarrasse, accord – (il) accorde, fard – (il) farde, zinc – (il) zingue, legs – (il) lègue, plomb – (il) plombe.

Au fond, il en va ici exactement comme pour les verbes du "deuxième groupe", dans lesquels le suffixe dérivationnel [-i-] ~ [-is-], par son initiale vocalique, explique le maintien de la consonne finale (cf. *gros – (il) grossit, grand – (il) grandit, blanc – (il) blanchit*, etc.).

Pour deux raisons au moins, l'hypothèse d'un morphème dérivationnel verbal [-ə] est une décision importante quant à ses implications théoriques. En premier lieu, elle conduit à analyser le rapport entre le nom (ou l'adjectif) et le verbe, dans des cas comme ci-dessus, comme une dérivation affixale, et non comme une conversion. En second lieu, elle conduit à considérer des verbes comme *(il) alite, (il) édente, (il) ébruite*, etc. comme des dérivés dénominaux comportant deux segments affixaux, l'un préfixé et l'autre suffixé. Le lecteur trouvera au Chapitre V une analyse détaillée de cette question.

4.4. Remarques et commentaires

Comme on le voit, l'un des intérêts de la règle de troncation telle qu'elle a été établie dans le cadre de la phonologie générative au tournant des années soixante – soixante-dix, est d'offrir un traitement unifié de la question des consonnes latentes en français. Cependant, cette règle laisse de côté un grand nombre de phénomènes. Signalons en passant :

– les adjectifs dont la forme féminine et celle qui apparaît en contexte de liaison ne présentent pas la même consonne finale, comme dans les exemples (1) ci-après, où il y a alternance entre [s] et [z] ([gʀos], [gʀozɑ̃nɥi]) ;

– ceux se terminant toujours par une consonne mais présentant une alternance consonantique, comme dans (2) ;

– ceux dont la forme longue n'est pas utilisée quand le nom qui suit commence par une voyelle, comme dans (3) ;

– ou encore, tout simplement, ceux se terminant toujours par une consonne non sonante, qui constituent en eux-mêmes une exception à la règle de troncation, comme les exemples (4). On notera que cette difficulté n'existe pas que pour les adjectifs (cf. *chef, avec*, etc.). De manière générale, on observe que les exceptions à la règle de troncation sont massivement des mots monosyllabiques.

(1) *grosse – gros ennui, douce – doux accent, fausse – faux air, basse – bas âge*
(2) *vif – vive – vivace, actif – active – activement, sec – sèche – séchage*
(3) *lourd – lourde – lourd ennui*
(4) *triste, moite, vide, fade, lisse, féroce, fourbe, superbe, louche, lâche.*

La solution qui a été préconisée pour résoudre ce quatrième problème est d'attribuer à ces mots une représentation sous-jacente comportant un schwa final. Soit : [tʀistə], [mwatə], [vidə], etc.

Une autre difficulté de la règle de troncation est le traitement qu'elle donne de la liaison. De fait, dans la version que nous avons présentée, cette règle ne traite pas à proprement parler ce phénomène. Elle ne donne une description correcte que des enchaînements à frontière faible, où la liaison est soit systématiquement soit jamais réalisée (cf. *dans un an* et *dans trois jours*). Mais elle ne rend pas compte de l'existence de contextes à liaison variable (cf. [ilzɔ̃(t)ynmɛzɔ̃], *ils ont une maison*), et par conséquent ne fait pas la différence, en cas de frontière forte, entre liaison variable et liaison sporadique. La condition (i) ignore cette distinction et fait comme si, dans de tels contextes, la liaison n'était jamais réalisée ! A cet égard, la règle de troncation apparaît comme une modélisation très peu satisfaisante des faits de liaison en français.

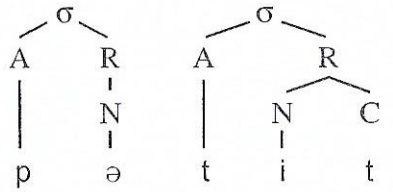
5. Les consonnes latentes dans les phonologies plurilinéaires

À partir des années quatre-vingts, suite au développement de nouveaux modèles en phonologie et en morphophonologie, notamment les modèles dits **plurilinéaires**, inaugurés par les travaux de Goldsmith (1976) et de McCarthy (1981), d'autres représentations et par conséquent d'autres explications, à de nombreux égards plus satisfaisantes, ont été données du phénomène des consonnes latentes. Pour l'essentiel, ces modèles consistent à rendre compte de la complexité d'une structure (par exemple une alternance allomorphique entre forme longue et forme courte) en essayant de représenter cette structure comme la résultante de l'effet conjoint de plusieurs contraintes relevant de paramètres distincts.

Pour le problème qui nous intéresse, un paramètre décisif est la syllabe. En effet, les consonnes latentes, comme toutes les consonnes de liaison, présentent la propriété de ne pas avoir un statut syllabique déterminé une fois pour toutes. Examinons la consonne finale du morphème adjectival *petit* : soit elle n'est pas réalisée (*petit chien*), soit elle est à l'initiale d'une syllabe (*petitesse*), soit encore elle ferme une syllabe (*elle est petite*). Or, la seule

manière de rendre compte de cette propriété est de donner du signifiant *petit* une analyse qui intègre le paramètre syllabique.

On analyse ordinairement la **syllabe** (σ) comme une unité prosodique constituée d'une **attaque** (A) et d'une **rime** (R), cette dernière étant à son tour constituée d'un élément obligatoire, le **noyau** (N), et d'un élément facultatif, la **coda** (C). Compte tenu de ce qui vient d'être dit, on peut analyser la structure syllabique de *petit* ainsi :



L'absence de trait liant la coda de la deuxième syllabe au segment terminal [t] est une manière de représenter le caractère syllabiquement flottant de cette consonne.

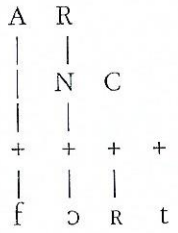
Mais il y a plus. D'autres segments terminaux que les consonnes latentes ont un statut syllabique variable. Ce sont toutes les **consonnes finales fixes**, c'est-à-dire toujours réalisées. Il en va ainsi du [ʀ] de *futur*, du [ʀ] de *fort*, du [s] de *lisse*, du [d] de *vide*, etc. La différence entre les consonnes finales latentes et les consonnes finales fixes est que ces dernières ne peuvent pas être enlevées sans que l'intégrité du morphème en soit irrémédiablement altérée. Ainsi, retirer à *lisse* son [s] rend ce mot non reconnaissable, de même que retirer à *fort* son [ʀ]. Les consonnes finales latentes, au contraire, peuvent être enlevées sans mutilation du morphème. Il en va ainsi du [t] de *fort*. C'est précisément en cela que les consonnes latentes produisent une allomorphie.

Pour représenter cette différence, les modèles plurilinéaires utilisent un autre paramètre encore, nommé **squelette** (ou squelette des positions). Il s'agit d'une suite de positions représentant des points temporels successifs, en eux-mêmes dénués de tout contenu phonétique ou phonologique, mais pouvant être associés à de tels contenus. Encrevé (1988 : 153) définit le squelette comme le nombre de places potentielles définissant un morphème donné. Chaque association entre une position et une contenu confère une interprétation à cette position. Fondamentalement, le principe du squelette est de permettre de distinguer, dans l'analyse du signifiant, position et contenu. Cette distinction permet par exemple de rendre compte du déplacement du trait de nasalité dans des alternances comme [fɛ̃] ~ [fin].

On peut représenter la différence entre les consonnes finales fixes et les consonnes finales latentes en associant seulement les premières à une position du squelette (en les "ancrant" dans le squelette). Les consonnes latentes, non ancrées dans le squelette, seront alors dites **flottantes**.

Par ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, ces deux types de consonnes ont en commun d'avoir un statut syllabique variable. Cette propriété peut être représentée par l'absence de lien associant le constituant coda du niveau syllabique et la position squelettale correspondant à ces consonnes (ce constituant coda est donc lui-même flottant).

Dans le modèle tridimensionnel élaboré par Encrevé, le morphème adjectival *fort*, qui comporte successivement une consonne finale fixe et une consonne latente, serait représenté de la façon suivante (cf. Encrevé 1988 : 174) :



Dans ce schéma tridimensionnel (structure syllabique, squelette, phonèmes), la première ligne est celle des constituants de la syllabe (Attaque et Rime), et la deuxième celle des constituants de la Rime (Noyau et Coda). La non-répétition du symbole C en dessus de la position correspondant au [t] indique seulement que cette position correspond comme la précédente à une Coda. La troisième ligne, formée d'une suite de croix, représente le squelette. La quatrième note les segments phonologiques. Les associations entre les unités de chacune de ces lignes sont représentées par des traits verticaux.

Cette représentation permet de distinguer trois types de consonnes : celles qui sont ancrées dans le squelette et dont le statut syllabique est spécifié (consonnes fixes initiales et internes), celles qui sont ancrées dans le squelette et dont le statut syllabique n'est pas spécifié (consonnes finales fixes), et celles qui ne sont pas ancrées dans le squelette et dont le statut syllabique n'est pas spécifié (consonnes finales latentes).

Dans cette analyse, la différence entre le masculin et le féminin réside alors dans le fait que la forme féminine *forte* comporte un [t] final fixe, c'est-à-dire associé à la position qui lui correspond dans le squelette, comme le [R]. C'est dans cette association que réside en quelque sorte le morphème du féminin.

En plus des représentations comme celle ci-dessus, les modèles plurilinéaires comportent des conventions édictant comment se combinent ces structures. Compte tenu de la définition de la syllabe, un mot à initiale vocalique sera décrit comme comportant une attaque nulle[5]. Quand un tel mot succède à un mot à consonne finale flottante, une convention établit que la consonne flottante s'ancre dans le squelette (et est donc prononcée). Cette consonne devient de ce fait accessible à deux constituants syllabiques : la coda à gauche, et l'attaque à droite. Selon que l'une ou l'autre associations est réalisée, on aura syllabation à gauche (ou **liaison sans enchaînement**), ou syllabation à droite (**liaison avec enchaînement**). Le non-enchaînement consiste en la prononciation d'un syntagme comme *petit ami* avec insertion, entre le [t] de *petit* et le [a] de *ami*, soit d'un "coup de glotte", soit d'un silence de durée équivalente, mais de telle sorte que la syllabation du [t] fait de cette consonne la coda de la syllabe précédente. L'enchaînement consiste au contraire à faire de cette consonne l'attaque de la syllabe suivante, de telle sorte que la syllabe chevauche les deux mots. On doit à Encrevé (1988) d'avoir montré tout l'intérêt qu'il y a à distinguer ces deux manifestations de la liaison, et en particulier à dissocier la réalisation de la consonne latente (sa prononciation) de sa syllabation[6].

Les modèles plurilinéaires permettent de donner une représentation unifiée de la liaison, de l'élision, du "h" dit aspiré, du "e" muet, ou encore de l'ambisyllabicité de certaines consonnes (celles qui peuvent être articulées comme appartenant soit à la coda de la syllabe précédente soit à l'attaque de la syllabe suivante, comme le [s] de *exprimé*).

Comme on le constate, ces modèles cherchent à décrire les propriétés combinatoires des signifiants de morphèmes non pas au moyen de règles de transformations contextuellement conditionnées, comme le faisaient les modèles génératifs standard, mais en représentant ces propriétés comme la conséquence de la coexistence de contraintes relevant de niveaux d'analyse différents (ici : la syllabe et le squelette). L'ensemble de la structure peut être représenté, comme ci-dessus, sous la forme d'une partition comportant plusieurs lignes, mais d'autres représentations sont possibles. L'essentiel est d'identifier les niveaux de contraintes et de décrire aussi adéquatement que possible les propriétés observées. Ces modèles apportent une explication à des phénomènes que les modèles précédents ne faisaient que retranscrire sous forme de règles plus ou moins *ad hoc*.

5. Est "nulle" une attaque vide à laquelle n'est associée aucune position dans le squelette.
6. Les enquêtes de Encrevé montrent notamment que dans les cas de liaison systématique ("obligatoire"), l'enchaînement est presque toujours réalisé ; tandis que dans les cas de liaison variable, il est lui-même variable.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet ouvrage, de nous étendre plu longuement sur ces questions. Nous laisserons en particulier complètemen de côté la question de savoir comment, dans de tels modèles, sont représen tées les différentes frontières syntaxiques, dont nous avons vu l'importanc en ce qui concerne la liaison.